

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Permethrin Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3
Irritation de la peau : Catégorie 2
Irritation oculaire : Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau : Catégorie 1
Mutagénécité de la cellule germinale : Catégorie 1B
Cancérogénécité : Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Système auditif)
Risque d'aspiration : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
- H340 Peut induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système auditif) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Permethrin Formulation

Version 4.1 Date de révision: 12/06/2025 Numéro de la FDS: 829653-00022 Date de dernière parution: 06/17/2025
Date de la première parution: 08/02/2016

P331 Ne PAS faire vomir.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Des sensations cutanées peuvent survenir, comme des brûlures ou des picotements sur le visage et les muqueuses. Cependant, ces sensations ne causent pas de lésions et sont de nature transitoire (max. 24 heures).

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Donnée non disponible	64742-95-6	$\geq 60 - < 80$ *
Xylène	Benzène, diméthyl-	1330-20-7	$\geq 10 - < 30$ *
Permethrine	m-phénoxybenzyle 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate	52645-53-1	$\geq 10 - < 30$ *
4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé	Donnée non disponible	127087-87-0	$\geq 5 - < 10$ *
Bis(dodécylbenzènesulphonate) de calcium, ramifié	Acide benzènesulfonique, dodécyl-, ramifié, sels de calcium	70528-83-5	$\geq 1 - < 5$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Conseils généraux	:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
En cas d'inhalation	:	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale.
En cas de contact avec la peau	:	En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire. Faire appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ce produit contient un pyréthroïde. L'empoisonnement aux pyréthrinoides ne doit pas être confondue avec l'empoisonnement aux carbamates ou aux organophosphorés. Pas d'information disponible.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Jet d'eau à grand débit

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

- | | | |
|--|---|--|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. |
| Produits de combustion dangereux | : | Combinaisons chlorées
Oxydes de carbone
oxydes de soufre
Oxydes métalliques |
| Méthodes spécifiques d'extinction | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : | En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | | |
|---|---|---|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Enlever toute source d'allumage.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8). |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. |
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage | : | Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Absorber avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de |

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage : Garder dans des contenants proprement étiquetés. Garder sous clef. Garder hermétiquement fermé. Garder dans un endroit frais et bien aéré. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
Produits explosifs
Gaz
Substances et mélanges extrêmement toxiques

Permethrin Formulation

Version 4.1 Date de révision: 12/06/2025 Numéro de la FDS: 829653-00022 Date de dernière parution: 06/17/2025
Date de la première parution: 08/02/2016

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	TWA	200 mg/m ³ (vapeur d'hydrocarbure total)	CA AB OEL
Xylène	1330-20-7	TWA	100 ppm 434 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	150 ppm 651 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP	100 ppm 434 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	150 ppm 651 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	100 ppm	CA BC OEL
		STEL	150 ppm	CA BC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
Permethrine	52645-53-1	TWA	80 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	800 µg/100 cm ²	Interne

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Xylène	1330-20-7	Acides méthylhippurique	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	0.3 g/g créatinine	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Filtre de type	:	Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques
Protection des mains		
Matériau	:	Gants résistants aux produits chimiques
Remarques	:	Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Prenez note que ce produit est inflammable, ce qui pourrait avoir un impact sur la sélection de la protection des mains. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Protection des yeux	:	Porter les équipements de protection individuelle suivants: Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	:	Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition. Porter les équipements de protection individuelle suivants: Si l'évaluation démontre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement protecteur antistatique retardateur de flamme. Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
Mesures d'hygiène	:	Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Couleur	:	clair
Odeur	:	aromatique
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	6.69
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible

Permethrin Formulation

Version 4.1	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 829653-00022	Date de dernière parution: 06/17/2025 Date de la première parution: 08/02/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	51.1 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Sans objet
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	15 mmHg (25 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	0.870 - 0.880 (25 °C)
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	émulsionnable
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Sans objet

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 5.61 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Xylène:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 3,523 mg/kg Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): 27.571 mg/l

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 4,200 mg/kg

Permethrine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 480 - 554 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2.3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Bis(dodécylbenzènesulphonate) de calcium, ramifié:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 1,000 - 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation de la peau

Xylène:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation de la peau

Permethrine:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Bis(dodécylbenzènesulphonate) de calcium, ramifié:

Espèce	: Lapin
Méthode	: Directives du test 404 de l'OECD
Résultat	: Irritation de la peau
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD

Xylène:

Espèce	: Lapin
Résultat	: De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Permethrine:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Bis(dodécylbenzènesulphonate) de calcium, ramifié:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Des effets irréversibles aux yeux
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Type d'essai	: Test de Buehler
Voies d'exposition	: Contact avec la peau

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Espèce : Cobaye
Résultat : négatif

Xylène:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Résultat : négatif

Permethrine:

Type d'essai : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : positif

Évaluation : Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Bis(dodécylbenzènesulphonate) de calcium, ramifié:

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : négatif
Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Mutagénécité de la cellule germinale

Peut induire des anomalies génétiques.

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-
mifère, in vitro
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Analyse de l'échange des chromatides sœurs
durant la spermatogonie
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Permethrin Formulation

Version 4.1	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 829653-00022	Date de dernière parution: 06/17/2025 Date de la première parution: 08/02/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

	Résultat: positif
Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation	: Résultat(s) positif(s) découlant d'expérimentations de mutagénicité de cellules germinales chez des mammifères
Xylène:	
Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
	Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
	Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro Résultat: négatif
	Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Contact avec la peau Résultat: négatif
Permethrine:	
Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
	Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro Résultat: négatif
	Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
	Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro) Résultat: négatif
	Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: positif
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Souris Résultat: négatif
	Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)

Permethrin Formulation

Version 4.1	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 829653-00022	Date de dernière parution: 06/17/2025 Date de la première parution: 08/02/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Espèce: Souris
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo)
Espèce: Souris
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: positif

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Bis(dodécylbenzènesulphonate) de calcium, ramifié:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de
mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à une di-
rective similaire ou identique
Selon les données provenant de matières similaires

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Souris
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : positif

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimen-
tations sur des animaux

Xylène:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 103 semaines
Résultat : négatif

Permethrine:

Espèce : Rat
Résultat : négatif

Espèce : Souris
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduction et le développement Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (vapeurs) Résultat: négatif
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (vapeurs) Résultat: négatif

Xylène:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (vapeurs) Résultat: négatif
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (vapeurs) Résultat: négatif

Permethrine:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation	: Une certaine évidence d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.
---	---

Bis(dodécylbenzènesulphonate) de calcium, ramifié:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion
-------------------------	---

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Xylène:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système auditif) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Xylène:

Voies d'exposition : inhalation (vapeurs)
Organes cibles : Système auditif
Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets significatifs sur la santé chez les animaux à des concentrations de > 0,2 à 1 mg/l/6h/jour.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Rat
LOAEL : 500 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 28 jours

Xylène:

Espèce : Rat

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

LOAEL	:	> 0.2 - 1 mg/l
Voie d'application	:	inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	150 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours

Permethrine:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	0.2201 mg/l
Voie d'application	:	Inhalation
Durée d'exposition	:	90 jours

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	175 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	150 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours
Méthode	:	OPPTS 870.3100
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

Xylène:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 8.2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 4.5 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata): 3.1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata): 0.5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.6 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Xylène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13.5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0.1 - < 1 mg/l
Durée d'exposition: 35 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EL10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Permethrin Formulation

Version 4.1	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 829653-00022	Date de dernière parution: 06/17/2025 Date de la première parution: 08/02/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : NOEC: > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Permethrine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.00079 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0001 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1.13 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.0023 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0.00041 mg/l
Durée d'exposition: 35 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0047 µg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

lares

EC10 (Senastrum capricornutum (algue verte)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique) : NOEC (Oryzias latipes (médaka)): > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 100 jr
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques (Toxicité chronique) : NOEC (Mysidopsis bahia (Mysis)): > 0.001 - 0.01 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Bis(dodécylbenzènesulphonate) de calcium, ramifié:

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 62 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à une directive similaire ou identique

Toxicité pour les al-
gues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 jr
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Selon les données provenant de matières similaires

Persistance et dégradabilité

Composants:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 94 %
Durée d'exposition: 25 jr

Xylène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Permethrine:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Bis(dodécylbenzènesulphonate) de calcium, ramifié:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Xylène:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.16
Remarques: Calcul

Permethrine:

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 570

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.67

Mobilité dans le sol

Composants:

Permethrine:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 4.43

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.
Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 1993
Nom d'expédition : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(Solvent naphtha (petroleum), light aromatic, Xylene)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
Dangereux pour l'environnement : non

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1993
Nom d'expédition : Flammable liquid, n.o.s.
(Solvent naphtha (petroleum), light aromatic, Xylene)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

No. UN : UN 1993

Nom d'expédition : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(Solvent naphtha (petroleum), light aromatic, Xylene, Permethrin (ISO))

Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 3

EmS Code : F-E, S-E

Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 1993

Nom d'expédition : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(Solvant naphtha aromatique léger (pétrole), Xylène)

Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 3

Code ERG : 128

Polluant marin : oui(Permethrine)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

CA. DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI	:	ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulatrice et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales don- : Données techniques internes, données provenant des FTSS

Permethrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.1	12/06/2025	829653-00022	Date de la première parution: 08/02/2016

nées utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique	de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/
--	--

Date de révision	:	12/06/2025
Format de la date	:	mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F